



Mairie
1, place Léon Grosjean
70300 BREUCHES

MAIRIE DE BREUCHES

70300 BREUCHES

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 03 février 2022

Lors de la dernière séance, les membres du Conseil Municipal ont :

- validé les travaux forestiers pour 2022 pour un montant TTC de 15.329,47 €.
- donné leur accord à l'ONF, pour la vente de gré à gré, par contrat d'approvisionnement de bois pour un volume prévisionnel de 70 m³ (arbres cassés, déracinés).
- accepté la demande d'achat faite par Monsieur Denis SARRAZIN, pour une petite parcelle communale, de 6 ares située au lieu-dit Au Breuil section C n° 113, au prix de 0,30 euros le m².
- institué aux 3 agents, le remboursement d'une partie des cotisations de protection sociale complémentaire (15 euros par agent, participation fixée par décret 2021/1164 du 8 septembre 2021).

Vu pour être affiché le 08/02/2022 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à BREUCHES, le 08 février 2022

Le Maire

